

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA
SUISSE NORMANDE**

15, rue de Condé
14220 THURY-HARCOURT

***Réunion de Bureau du : 25 Novembre 2010
Date de la Convocation : 16 Novembre 2010***

L'An Deux Mille Dix le 25 Novembre à 14 H 30, le Bureau légalement convoqué s'est réuni au Centre d'Hébergement Le Traspy à THURY-HARCOURT, sous la convocation et la Présidence de Monsieur Paul CHANDELIER.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Paul CHANDELIER, Monsieur Roger TENCE, Monsieur Jean VANRYCKEGHEM, Monsieur Jean SUARD, Monsieur Guy BIZET, Monsieur Gérard VALENTIN, Monsieur Jean-Claude LECLERC, Monsieur Pierre BRISSET, Madame Claudine COURVAL, Monsieur Michel LETRIBOT, Monsieur Alain LIARD.

ABSENT EXCUSE :

Monsieur Joseph PITEL, Monsieur Jacques COLLIN, Monsieur Sylvain MOREL, Madame Janine KUC.

Monsieur TENCE accepte d'être Secrétaire de Séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION DE BUREAU

Le compte-rendu de la réunion a été transmis à chaque délégué, il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce compte-rendu.

Il est adopté à l'unanimité.

2) DEVELOPPEMENT DURABLE

Le comité de pilotage pluridisciplinaire s'est réuni à plusieurs reprises pour travailler sur la seconde phase de l'autodiagnostic. Suite à la délibération du bureau du 20 mai 2010 retenant les 9 défis le groupe de pilotage Développement Durable propose maintenant de valider le ciblage des actions.

CIBLES CHOISIES

- 1- *Améliorer la collecte, la gestion et la valorisation des déchets*
- 2- *Création, aménagement et gestion de ZA et ateliers relais*
- 3- *Développer le tourisme durable*
- 4- *Limiter les déplacements*
- 5- *Exemplarité de la collectivité*

Voir détail en annexe.

Prochaine étape : Proposition d'actions s'inscrivant dans les cibles choisies et inscription de ses actions dans le plan de développement durable.

Monsieur SUARD : le Centre de la Pommeraye qui reçoit des jeunes dans un but éducatif ne montre pas l'exemple au sujet du tri sélectif des déchets.

Il y a certains endroits où l'on retrouve des dépôts sauvages, il serait peut-être possible d'assermenter l'un de nos agents.

Monsieur CHANDELIER : cette proposition de cibles choisies sera faite auprès du Conseil Communautaire de Décembre.

Il est important de prendre en compte le Développement Durable, nous travaillons pour les générations futures.

Après en avoir délibéré, le bureau accepte ces propositions.

3) CHOIX DU TRAITEUR CONCERNANT LES REPAS SERVIS AU CENTRE D'HEBERGEMENT

Suite à la consultation lancée le 4 novembre 2010 auprès de 9 traiteurs locaux, deux réponses ont été réceptionnées :

- GOUDIER (Aunay sur Odon)
- GODEFROY Traiteur (Clécy)

CONSULTATION TRAITEURS 2010

Centre d'hébergement du Traspy

	GOUDIER (Aunay Sur Odon)	GODEFROY (Clécy)
Tarif Menu simple	4,30 HT	7.11 HT
Tarif Menu Normand	7,20 HT	12.80 HT
Délais de commande	48h	48h
Délais d'annulation sans frais	48h	48h
Type de livraison	Froide et chaude 7/7	Froide et chaude 7/7
Agrément	Oui	Oui

23/11/2010

Après analyse de ces 2 offres, le traiteur GOUDIER présente un meilleur coût sachant qu'une TVA à 5,5 % sera appliquée aux tarifs.

Après en avoir délibéré, le bureau décide de retenir le traiteur GOUDIER. Le contrat est effectif à compter du 1^{er} décembre 2010.

4) **POINT DES DOSSIERS EN COURS :**

a) **ZONE DE BEAUVOIR**

Maison des Services

La première estimation élaborée par le cabinet Billard Durand était financièrement trop élevée, une réunion de travail a permis de redéfinir les besoins en fixant une enveloppe maximum de 2 500 000 Euros.

Une répartition sous la forme d'un loyer ou d'un montant en investissement sera proposée au service du Département au prorata de leurs besoins.

Lors d'une rencontre avec le Secrétaire Général de la Préfecture il a été évoqué la possibilité par notre Collectivité d'obtenir une aide au titre du F.N.A.D.T.

La prochaine réunion de travail avec la SHEMA est fixée Jeudi 9 Décembre.

Monsieur TENCE : il est important de se fixer une participation maximum de la Communauté qui serait d'1 million d'Euros.

Monsieur CHANDELIER : on a reçu Monsieur Jean-Léonce DUPONT, il serait préférable que la participation du Département soit en capital.

Monsieur TENCE : il faut que l'aménagement reste à hauteur de 500 000 Euros, il ne faut pas un projet trop ambitieux.

Monsieur CHANDELIER : une rencontre est prévue en Janvier auprès du Secrétaire Général de la Préfecture, pour lui déposer un dossier F.N.A.D.T.

Atelier Communautaire

En attendant de trouver une solution définitive pour l'implantation de notre atelier communautaire peut être en sous sol de la MSP, il est proposé de faire un aménagement des locaux de Courmeron.

Monsieur TENCE : il faut peut-être conserver le hangar servant de stockage pour notre Communauté sur le site MERITOR.

Monsieur VANRYCKEGHEM : il faut que l'on définisse nos besoins.

Monsieur LIARD : il y a le hangar GOSSELIN à Saint Rémy sur Orne qui pourrait être disponible.

Centre de gestion (CER)

Monsieur GOUIX de la SHEMA est en entrain de définir les besoins avec le directeur du CER.

Monsieur CHANDELIER : leur projet est de 12 bureaux donc ils ont des possibilités de développement. Ils étaient à deux doigts de partir à Fleury sur Orne.

Implantation des bureaux provisoires de biocombustible

Les travaux d'aménagé des réseaux sont entrain d'être réalisés. L'implantation des modules par LEGOUPIL est convenue le 13 et 14 Décembre. Le déménagement de Biocombustible est prévu le 18 Décembre.

Il a été convenu que le loyer mensuel de ces locaux à Biocombustible serait maintenu à 600 € H.T. charges non comprises.

Le Président est autorisé à signer la convention correspondante.

E.P.F.N. Démolition des locaux industriels

L'entreprise de démolition n'est toujours pas retenue, mais d'après les résultats de l'appel d'offres le montant est de 186 500,00 pour une estimation de 235 000.00 Euros.

b) ZONE DE LA PANSE

Il a été demandé à Maître FIQUET que la signature de l'acte d'acquisition intervienne avant le Conseil Communautaire du 16 Décembre.

Le plan d'exécution et l'estimation des projets de Biocombustible et des vétérinaires vont être fournis pour le Mardi 30 Novembre, suite à cela un avant projet de crédit bail pourra être proposé à ces deux sociétés

Monsieur TENCE : je suis inquiet avec la plate-forme de broyage prévue chez Biocombustible, attention aux problèmes de voisinage.

c) Convention fourrière intercommunale

Lors de la dernière réunion du Conseil Communautaire le Président a chargé Monsieur LECLERC, de questionner les Communes sur leur mode de fonctionnement concernant le vagabondage des chiens errants.

Monsieur LIARD : quel service rend la fourrière ?

Monsieur TENCE : lorsqu'il y a un chien trouvé, nous appelons la fourrière et quelques heures après ils interviennent.

Monsieur CHANDELIER : une partie des Communes de notre Communauté ont une convention avec la fourrière de Caen la Mer, il suffirait de passer une convention entre la Communauté de Communes et Caen la Mer.

Monsieur LECLERC : je vais transmettre un courrier à Caen la Mer pour solliciter un rendez-vous avec un responsable.

d) Etude sur les barrages

Intervention de Madame Virginie MOREAU lors du Conseil Communautaire du 16 Décembre 2010.

e) Dossiers SPANC susceptibles d'être subventionnés.

Monsieur LECLERC : à ce jour, 30 dossiers sont complets et seront transmis avant la fin de cette année.

Monsieur BIZET : les techniques d'assainissement individuel évoluent bien, il y a des solutions adaptées à la nature et la superficie du terrain.

f) Définition de l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 16 Décembre, et de l'organisation de la remise des prix du concours fleurissement 2010.

Il est fait le point de l'Ordre du jour du Conseil Communautaire du 16 Décembre qui portera sur l'intervention de Madame Virginie MOREAU, les Orientations Budgétaires et la D.M. 3.

Monsieur SUARD : il est important de délibérer pour la mise en place de la Redevance Spéciale, afin qu'elle soit appliquée à compter du 1^{er} Janvier 2011.

Monsieur VALENTIN : nous pourrions avoir une ligne sur le péri-scolaire en toute légalité, ce n'est pas prendre la compétence Scolaire.

Monsieur LIARD : une école qui vient à la piscine pourrait en profiter pour aller dans une classe de musique, cela permettrait d'économiser des coûts de transport.

Monsieur CHANDELIER : je propose à la Commission Scolaire de nous faire des propositions sur une possibilité de prendre en charge pour nos élèves en Primaire et Maternelle de cours d'arts plastiques ou de musique.

Monsieur LIARD : Monsieur HOUDAYER qui a acheté le bâtiment de Saint Rémy sur Orne, n'a pas respecté ses engagements, il devait implanter une clôture entre sa propriété et le terrain de la Commune de Saint Rémy sur Orne et, à ce jour ce n'est pas le cas.

Monsieur CHANDELIER : nous allons lui écrire avec une date butoir pour l'installation de cette clôture.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance.

Le Président de la
Communauté de Communes

Paul CHANDELIER